



giro.com

FEVRIER
2014

ELECTIONS MUNICIPALES

Le mode de scrutin change dans notre commune. Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, lors du scrutin des 23 et 30 mars prochains, vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous voterez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats : la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter. Seuls les documents suivants sont admis :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photo
- Livret de circulation délivré par le préfet
- Carte du combattant (chamois ou tricolore)
- Carte d'identité ou de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photo d'identité et authentifiée par un cachet de la commune

Attention : A l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

SEANCE DES VŒUX

La salle des fêtes communale était comble le samedi 11 janvier pour la traditionnelle séance des vœux du maire aux représentants des corps constitués, des assemblées et des associations. Dans son allocution le maire, Jean LEFEVRE, a rendu hommage aux personnels de la mairie et à ses collaborateurs en remarquant tout particulièrement le travail de Jacques COLIN, premier adjoint ; il a rappelé qu'il ne briguerait pas un second mandat et a présenté ses meilleurs vœux de santé à tous ainsi que ses souhaits pour que l'année 2014 soit marquée par la solidarité.

Les intervenants à la tribune, au nom des diverses collectés locales ou nationales qu'ils représentaient, sont allés dans le même sens et ont tous tenu à souligner la qualité des relations et des partenariats établis avec la commune de Giromagny. Pour la première fois, une élue du Conseil Municipal d'Adolescents, Madline VAUTHIER, a présenté les vœux du CMA en appelant la population « à plus de civisme, plus de respect de notre cadre de vie et une participation active aux manifestations et aux actions réalisées dans notre commune ».

Christian CODDET



CONSEIL DU 24 JANVIER

Seize conseillers municipaux étaient présents ou représentés pour cette première séance de l'année dont l'ordre du jour établi par le maire, Jean LEFEVRE, comportait seulement 5 points. En fait ces 5 points consistaient tous à décider de demandes de subventions ou de mise en œuvre de partenariats. Tous les points portés à discussion ayant fait l'objet d'une approbation à l'unanimité, les votes ne seront pas rapportés ci après.

En premier point le Conseil accepte le principe d'une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) en vue d'équiper 2 classes de CM2 de tableaux interactifs pour un montant de 9 800 €.

En 2^{ème} point le Conseil décide d'une demande de subvention auprès du Conseil Général (CG90), au titre des amendes de police, en vue de réaliser 2 quais bus aux normes, l'un dans la rue Maginot, carrefour de la ligne G et du TAD (Transport A la Demande), l'autre dans la rue du Rosemont, à proximité de l'IME Perdrizet et de la maison de retraite Saint Joseph. Le montant estimé des travaux est de 41 288 €. Cette action est destinée à faciliter la circulation et à accroître la sécurité des usagers.

En 3^{ème} point, le Conseil mandate le maire pour missionner un expert et pour accepter toutes subventions en vue de la restauration de l'orgue Verschneider de l'Eglise Saint Jean Baptiste. En effet,

cet instrument ayant été reconnu récemment comme bien communal, la commune envisage de procéder à sa restauration et a pour cela engagé des discussions avec de nombreux mécènes potentiels (Direction Régionale de l'Action Culturelle, Fondation du Patrimoine, Fonds parlementaire, Conseil Régional, Amis de l'Orgue de Giromagny, Conseil Général, ...) ; afin de finaliser ce dossier qui semble bien engagé il est donc nécessaire d'effectuer une expertise qui permettra de chiffrer avec précision le montant des travaux et de décider des actions à conduire.

Les 2 derniers points sont essentiellement techniques : en premier lieu il s'agit d'établir une convention avec le CG90 pour la constitution d'un groupement de commandes en vue de l'achat de produits de marquage routier et en second lieu de définir les conditions d'amortissement de la subven-

tion d'équipement attribuée au CG90 pour les travaux de restructuration de la cantine du collège Val de Rosemont, cantine qui prépare les repas pour les élèves de Giromagny bénéficiaires de l'accueil péri-scolaire.

Au titre des questions diverses, Jacques COLIN confirme la future organisation de la semaine scolaire approuvée par le Directeur Départemental de l'Education Nationale à savoir : lundis et jeudis : 8h30-11h30 et 13h30-16h30, mardis et vendredis : 8h30-11h30 et 13h30-15h00, la commune organisant des activités péri-scolaires les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30. Le maire indique que la prochaine séance du Conseil se tiendra le vendredi 14 février à 17h30 et qu'elle sera principalement consacrée aux questions budgétaires.

Christian CODDET

QUI ETES VOUS MARYLENE ?



Le 2 janvier 2014 les volets du 8 rue Thiers se sont ouverts à nouveau après une très longue période de fermeture. Marylène nous invite dans son atelier chargé d'histoire. C'est à la fin du 19^{ème} siècle que son arrière grand père ouvre cet atelier et elle sera donc la 4^{ème} génération à l'occuper. Parlez-nous un peu de vous Marylène et surtout de votre passion.

Ma passion est la création d'objets d'art, c'est donc tout naturellement que j'ai orienté mes études dans cette direction. Diplômée de l'Ecole Supérieure d'Arts de Mulhouse, option Design Textile en 2011, puis diplômée de l'Institut Européen des Arts Céramiques de Guebwiller en 2012, j'exerce aujourd'hui le métier de céramiste d'art. C'est la rencontre d'une céramiste passionnée qui guidé mes choix. Ce travail qui exige finesse, exigence et patience était fait pour moi ! Choix conforté par la découverte d'objets anciens créés par mon grand-père dans l'atelier que j'occupe aujourd'hui, objets que j'ai eu envie de faire revivre.

TS: Céramiste d'art, ce n'est pas courant comme profession. Pouvez nous en dire un peu plus ?

Cette activité, car c'est bien plus qu'un métier, consiste à réaliser des objets en porcelaine : boucles d'oreilles, photophores, art de la table, etc. Je parle de création, car chaque objet est unique, fruit de mon imagination et d'une alchimie entre les matériaux utilisés, les couleurs, le four. Pour y parvenir je réalise l'ensemble des étapes nécessaire à l'élaboration de mes créations : mélange de la poudre de porcelaine, élaboration des couleurs, fabrication des moules, cuisson, décoration et finition.

TS: Travailler dans cet atelier revêt une importance toute particulière pour vous, n'est-ce pas ?

Oui, comme vous le disiez en préambule, je travaille dans l'ancien atelier de mon arrière grand-père et mon grand père. Tous les deux exerçaient dans l'ingénierie textile. Après trois mois de travaux de dépoussiérage et d'aménagement tout était prêt. J'ai essayé de préserver au maximum le lieu dans son état d'époque et je suis très attachée à l'énorme mur à tiroirs et au pavage d'époque.

TS: Et quels sont vos projets ?

Nombreux ! Déjà commencer à créer un stock de créations ce qui prend du temps. Il faut en effet compter 1 mois et demi entre le démarrage d'une œuvre et son aboutissement ! Rien que la mise en température du four se compte en jours ! Ensuite, faire découvrir mon art aux habitants de Giromagny (et plus loin bien entendu !). Mon atelier est ouvert pour cela tous les lundis après midi de 14h00 à 19h30. J'envisage aussi de transmettre mon savoir en organisant des journées de formation. Comme j'aime associer les matériaux, les 'Papys bricoleurs' du centre socio-culturel m'ont à cet effet réalisé de très belles boîtes à dominos et ma grand-mère des déco en laine. Et pour finir, j'invite tous les Giromagniens à mes portes ouvertes les 8 et 9 février et à visiter mon site : <http://www.envolcreation.com/>

Thierry STEJNBÄUER

... ET MEME AU QUART D'HEURE ...

Après quelques difficultés initiales de mise en place, en particulier au niveau des transports scolaires, le nouveau réseau de transport en commun "OPTYMO II" semble avoir trouvé, avec la nouvelle année, un nouveau rythme croissance avec une fréquentation des bus en hausse et l'arrivée des voitures en libre service sur la plaque Belfortaine.

Mais Optymo n'est pas seulement organisé pour Belfort ou pour les allers-retours en direction de notre capitale ; en effet le réseau permet à présent de se rendre dans chaque commune du Territoire, la plupart du temps avec une fré-

quence horaire, pour un maximum de 0,80 €/voyage.

De 6h20 à 23h00 il permet de rejoindre Valdoie à la demi heure et même au quart d'heure en utilisant le TAD (OAD) qui passe par les circuits d'Auxelles ou d'Eloie, et il permet aussi de se déplacer commodément au sein de la commune en joignant par exemple le nord (1^{ère} DFL) ou le sud (Planchettes) du village au centre (rue Maginot) ou encore au collège ou à la zone commerciale (Alsace). Tous les détails sont sur www.optymo.fr.

Christian CODDET

B R E V E S

15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014 la durée de validité des cartes d'identité délivrées à des personnes majeures est portée à 15 ans. Cette mesure est rétroactive pour toutes les cartes sécurisées émises après le 2 janvier 2004. Aucune démarche n'est nécessaire. Ceci est valable bien sûr au sein de l'espace Schengen et aussi pour se rendre dans les pays étrangers hors espace Schengen qui admettent ce mode d'identification (Turquie, Tunisie, Maroc, ...). La validité des cartes d'identité délivrées à des personnes mineures reste limitée à 10 ans.

Aide à domicile

Une association d'aide à domicile (auxiliaires de vie, garde d'enfants de plus de 3 ans, aides ménagères) vient d'être créée à Lepuix sous le nom "Dans nos Montagnes" à l'adresse 1 rue des Prés Corbeaux ; Tel. 06 23 33 36 80

Tarzan Boy

Les années 80 ; un village : notre village ; une adolescence : la nôtre. Des fragments de chansons pop accompagnent le souvenir, l'adolescent s'essaie à composer les facettes d'une personnalité brouillonne et bigarrée, tandis qu'autour l'Histoire avance, les usines ferment et le sida ravage. Dans les interstices jamais comblés laissés en nous par l'adolescence, Fabrice Melquiot immisce une poésie finement mélancolique, émouvante et lucide. La pièce sera jouée le jeudi 6 février à 20h30 à la salle communale de Lepuix.

Elections Municipales

La procédure des élections municipales 2014 (23 et 30 mars prochains) comportera de nombreuses nouveautés. En effet, en plus de la parité homme-femme à respecter pour les listes de candidats et la double liste incluant les conseillers communautaires, le scrutin de liste interdira le "panachage". Pour être valable, un bulletin de vote ne pourra comporter aucune altération (nom rayé, nom ajouté, autre signe quelconque) et pour voter, vous devrez présenter une pièce d'identité (la carte d'électeur ne sera pas suffisante). Voir les détails en première page.

Christian CODDET

C M A D U 1 1 J A N V I E R



Dix-sept jeunes élus, encadrés par Jean LEFEVRE, Jacques COLIN et Alphonse MBOUKOU, participaient à la première réunion de l'année, le 11 janvier, pour traiter des actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans le cadre des trois principaux axes de travail retenus lors de la dernière séance 2013. Plusieurs invités étaient autour de la table pour mettre en place ces actions.

L'opération "Savoureuse Propre" sera réalisée le samedi 14 juin en partenariat avec l'Association de Pêche dont le Président Claude MILLOTTE et le Vice président André TUAILLON sont venus convenir du "déroulé" de la matinée.

Jean-Pierre BORGGO, Président de l'UNADIF 90 propose au CMA, outre la participation déjà convenue à la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation le dimanche 27 avril, de participer aussi au 70^{ème} anniversaire de la rafle de 44 enfants (le 6 avril) et à l'Assemblée Générale de l'UNADIF 90.

Les élus préparent ensuite le texte de leurs vœux à la population qu'ils ont été invités à formuler et à présenter lors de la cérémonie des "vœux du maire".

Invité à venir rencontrer les jeunes élus, Christian CODDET, maire adjoint chargé des finances et de la communication, explique les missions de ses délégations au sein de la municipalité actuelle ; en réponse aux questions portant sur les moyens de faire connaître les actions et projets du CMA en matière de sécurité routière, il propose aux élus du CMA d'envisager, de préférence à la distribution de tracts, des manifestations concrètes que la presse puisse relayer.

Faute de temps, le 3^{ème} axe de travail, la participation au Carnaval, sera traité lors de la prochaine réunion fixée le 15 février.

A l'issue de la réunion, Jean-Pierre BORGGO, au nom de son père Jean BORGGO, invite les jeunes élus à "tirer les rois" autour d'une collation offerte par ce dernier.

Alphonse MBOUKOU

V O E U X E T M E D A I L L E

Le vendredi 10 janvier le maire, Jean LEFEVRE, a présenté ses vœux et ceux de la municipalité aux agents communaux. « *Au nom des élus, meilleurs vœux pour cette nouvelle année, à vous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers* ».

Au cours de son allocution il a exprimé sa reconnaissance vis-à-vis de la qualité du travail fourni par les agents au service

de nos concitoyens : « *J'apprécie votre engagement au service des habitants de notre commune* » a-t-il conclu.

Puis il a invité Marie-Thérèse DE-MEUSY à s'approcher pour lui remettre la médaille du travail récompensant 35 années de service au sein de la commune.

Christian CODDET



GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 09 72 67 50 90

GDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN FEVRIER ...

Samedi 1^{er} : # Handball à 17h00 <14 ans masculins : US GIROMAGNY vs Valentigney et à 19h00 : >16 ans masculins : US GIROMAGNY vs ASCAP.

Dimanche 2 : # Choucroute du FC Giro-Lepuix à la salle des fêtes de Lepuix à midi.

Mercredi 5 : # Passage de la déchèterie mobile sur le parking du stade Edouard Travers, av. Jean Moulin, de 12h00 à 19h00.

Jeudi 6 : # Don du sang en salle des fêtes de la mairie à 16h00 organisé par la Croix Rouge.

Théâtre à 20h30 à la Salle Communale de Lepuix avec « Tarzan Boy » de Fabrice Melquiot

Samedi 8 : # Handball à 14h30 < 14 ans masculins : US GIROMAGNY vs BAUHB.

Vendredi 14 : # Conseil municipal à 17h30.

Samedi 15 : # Conseil municipal d'adolescents à 10h00.

Handball à 19h00 : >16 ans masculins : US GIROMAGNY vs Valdoie.

Mercredi 19 : # Audition des élèves de l'école de musique en salle des fêtes de la mairie à 18h00.

Samedi 22 : # Salon de peinture et de sculpture «Les trois Tours de Gueules » organisé par l'association "Transhumance et Traditions" en salle des fêtes de la mairie (jusqu'au dimanche 2 mars).

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie

N° 143 - Dépôt légal 02-2014

1 5 0 0 T U Y A U X

Construit en 1873-1874 par les facteurs Verschneider et Krempf, de Remering en Moselle, l'orgue de Giromagny, avec ses trois claviers et ses trente jeux, est un des instruments les plus importants du Territoire de Belfort.

Après une première tentative de création d'une association en 1998, l'orgue a été redécouvert en 2001 par une poignée de passionnés qui l'ont dépoussiéré et qui lui ont rendu une partie de son souffle, après trente années de silence.

En novembre 2001, sous l'impulsion d'Orgalie, fédération des orgues du Territoire de Belfort, l'association des Amis de l'Orgue de Giromagny voit le jour. Elle se donne pour missions la mise en valeur de l'instrument, son entretien, et sa restauration. Depuis cette date, les Amis de l'Orgue de Giromagny ont réussi à réveiller tous les jeux et les nombreux auditeurs ont pu apprécier la richesse de la palette sonore de cet instrument : puissance et douceur, subtilité et éclat des jeux dans une nef à l'acoustique presque parfaite.

Déclaré immeuble par destination par les services de l'évêché en 2013, avec l'accord de la paroisse "La Sainte Famille", l'orgue a été de ce fait rattaché au bâtiment de l'église Saint-Jean-Baptiste qui appartient à la commune et le conseil municipal a donc, dans une délibération de novembre 2013, acté l'entrée de l'orgue dans le patrimoine communal.

Afin d'accompagner et mieux entourer l'orgue, les Amis de l'Orgue de Giromagny ont par ailleurs créé un chœur grégorien dirigé par Jean-Jacques Griesser, organiste concertiste. Ce chœur donne des concerts « chœur grégorien et orgue » à Giromagny et dans le Territoire de Belfort mais également à l'extérieur (Contz-Les-Bains, Porrentruy, Luxeuil-Les-Bains, Thann ...). Ces concerts ont permis, tout comme la souscription lan-

cée en 2008, de récolter des fonds en vue de la restauration.

Toutefois, si les auditeurs peuvent encore s'émerveiller, l'orgue est très difficile à jouer. La grande dureté de tous les mécanismes et la réponse aléatoire des tuyaux imposent aux organistes une gymnastique épuisante et leur interdit toute virtuosité. Il est donc devenu nécessaire de le restaurer ce qui implique de le démonter totalement, de désoxyder et réviser la mécanique, de revoir la soufflerie et les sommiers, de déposer tous les tuyaux (environ 1500) ...

Une fois restauré, ce grand orgue deviendra une référence régionale et s'inscrira naturellement dans la programmation annuelle d'Orgalie, fédération des Orgues du Territoire de Belfort. La programmation propre de l'association des Amis de l'Orgue de Giromagny contribuera à mettre en valeur et à faire connaître l'orgue et les musiciens. L'importance de l'instrument permettra des liaisons avec des festivals et notamment celui de Masevaux. Grâce à la richesse des trente jeux répartis sur les trois claviers, des organistes locaux, régionaux ou au delà pourront enregistrer des CD sur un répertoire du 19ème et du 20ème siècle. L'orgue restauré permettra des relations privilégiées avec les écoles de musique dispensant un enseignement de cet instrument et qui en feront la demande.

C'est en ce sens que le 24 janvier 2014 le conseil municipal a autorisé le maire à accepter toutes les subventions relatives à la restauration de cet instrument et à en faire réaliser une expertise. La restauration pourra être engagée si tous les financements attendus sont effectifs, la commune conservant 20% du coût à sa charge.

Jacques COLIN (Photo Thierry MARJNE)

